

Après le feu vert de la Haute autorité de santé, les tests salivaires...

6-7 minutes

La HAS (Haute autorité de santé) "est désormais favorable" à la détection du Covid-19 par prélèvement salivaire, indique-t-elle dans un avis du 10 février 2021. Ces tests présentent "de bonnes performances", "avec une bonne sensibilité (85 %, contre 92 % pour les tests nasopharyngés)", explique la présidente de la HAS Dominique Le Guludec, sont "mieux acceptés par les patients compte tenu de leur caractère non invasif", en particulier par les jeunes enfants. 4 établissements scolaires expérimentent ces tests, l'objectif étant d'en réaliser 200 000 par semaine.



Les tests salivaires seront plus facilement acceptés par les enfants Pixabay - Image par Elchinator

C'était une des conditions pour une meilleure connaissance des taux de contamination dans les écoles : les tests salivaires détectant le Covid-19 vont se déployer en France et, notamment, dans les établissements scolaires. Dans un [avis](#) du 10 février 2021, la HAS "est désormais favorable à la prise en charge de la détection du génome du virus SARS-CoV-2 par [RT-PCR](#) sur prélèvement salivaire".

Des tests nécessaires avec les variants

Depuis le 1er février, le ministère de l'Éducation nationale a durci les règles de fermeture des classes, en les autorisant dès l'apparition d'un cas de variant britannique en élémentaire et dans le second degré ou, en maternelle, d'un cas de Covid "classique" ([lire sur AEF info](#)), mais aussi, depuis le 8 février, dès qu'un élève est cas contact d'une personne infectée par le variant brésilien ou sud-africain ([lire sur AEF info](#)).

Néanmoins, en maternelle notamment, la détection du virus chez les élèves s'avérait difficile, en raison de tests nasopharyngés difficilement réalisables chez les jeunes enfants ([lire sur AEF info](#)). Le [Snuipp-FSU](#) demandait alors le déploiement des tests salivaires ([lire sur AEF info](#)). Le 4 février, le gouvernement disait attendre l'avis favorable de la HAS avant de le décider ([lire sur AEF info](#)).

"Mieux accepté par les patients"

Il y a deux semaines, explique ce 11 février la présidente du collège de la HAS, Dominique Le Guludec, lors d'une conférence de presse, les études sur les tests salivaires avaient donné des "performances satisfaisantes, avec une bonne sensibilité : 85 %, contre 92 % pour les tests nasopharyngés. Mais elles soulevaient des questions techniques et opérationnelles". Des questions auxquelles la HAS répond,

donc, dans son avis du 10 février.

Ainsi, "d'un point de vue organisationnel, comparativement au prélèvement nasopharyngé", le prélèvement salivaire s'avère, selon la HAS, "mieux accepté par les patients compte tenu de son caractère non invasif", mais "plus contraignant pour les laboratoires de biologie médicale" et "pas plus rapide que sur prélèvement nasopharyngé".

Objectif du gouvernement : 200 000 tests par semaine dans les écoles

Dès lors, la HAS recommande l'utilisation des tests salivaires dans trois situations : les personnes contacts et symptomatiques, en seconde intention (lorsque le test nasopharyngé est difficile ou impossible) mais, "surtout", explique Dominique Le Guludec "lors de dépistage de population ciblée (en écoles, Ehpad...), leur bon niveau d'acceptabilité et leur bon niveau de performance paraissant adapté à ce type de dépistage et à leur répartition". Ces tests seront ainsi "incontestablement plus faciles à prélever et beaucoup mieux tolérés". La HAS renvoie au gouvernement l'organisation de cette campagne de dépistage.

Lors d'un déplacement dans une école parisienne ce jeudi, Jean Castex, a indiqué que "4 expérimentations ont été engagées dès que l'autorisation de la HAS a été donnée, hier soir", au sein d'une école et de trois collèges d'Île-de-France. Le Premier ministre explique que "nous avons décidé de déployer les tests salivaires d'abord dans les écoles, collèges et lycées car les enfants sont un public plus fragile et parfois plus réticent aux tests nasopharyngés. Cette technique est beaucoup moins désagréable et, de ce point de vue là, extrêmement prometteuse".

Selon Martin Hirsch, directeur général de l'AP-HP, présent à ce déplacement, "le taux d'acceptation en nasopharyngé n'est que de 15/20 % chez les élèves". L'objectif, a poursuivi Jean Castex, est de réaliser, au retour de la rentrée scolaire, au moins 200 000 tests par semaine dans les écoles et établissements scolaires, où "nous allons pouvoir améliorer la surveillance épidémiologique", assure-t-il.

Des résultats aussi fiables chez les enfants que chez les adultes

Ces tests salivaires pourront être réalisés lors de dépistages organisés, donc, mais aussi en biologie médicale ou à domicile, les laboratoires fournissant alors le matériel nécessaire.

Concrètement, il s'agira, précise Cédric Carbonneil, chef du service d'évaluation des actes professionnels à la HAS, lors de la conférence de presse, de "saliver dans un tube à essai (pas besoin de gargarisme, de raclement de gorge, etc.), la salivation devant être faite plus de 30 minutes après la dernière prise de boisson, d'aliment, de cigarette / e-cigarette, d'un brossage des dents ou d'un rinçage bucco-dentaire".

Concernant les enfants, Cédric Carbonneil explique qu'il n'y a "pas de différences" en termes de fiabilité des résultats par rapport aux adultes. En revanche, il existe "des particularités de réalisation car les enfants de 6 ans ne savent pas forcément cracher dans un tube. Il faudra donc, parfois, pouvoir prélever la salive directement sous la langue, avec une pipette, dans le tube de prélèvement, ce qui sera extrêmement rapide".

Cédric Carbonneil explique également qu'il peut être "préférable de réaliser un autoprélèvement plutôt qu'aller en laboratoire car les enfants peuvent être facilement impressionnés (effet 'blouse blanche') et auront tendance à moins saliver".